

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N°1

Mardi 9 Novembre 2021

Personnes présentes :

- Mmes AUDOIN, DIJOUX, GOUDARD, TURENNE et M. MARCHEIX représentants des parents d'élèves.
- Mmes ADAM, CHAILLE, DARDILHAC, PELISSIER, enseignantes et Mme DELANNE, directrice.
- Mmes BAYLE, DUBARRY, conseillères municipales et Mme BRUZAT, adjointe au Maire.
- M. ALBAREDE, DDEN.

Personnes excusées :

- Mme ACHARD, Maire
- Mme DUCOURTIEUX, M. GERLOT, représentants des parents d'élèves.
- M. MUSSON, Inspecteur de l'Education Nationale.

I – Préambule :

Mme DELANNE présente Mme CHAILLE qui est à l'école le lundi (complément de service de Mme ADAM) et le mardi (décharge de direction de Mme DELANNE). Mme DARDILHAC est secrétaire de séance.

II – Attributions du conseil d'école :

Le conseil d'école adopte le règlement intérieur de l'école et le projet d'organisation du temps scolaire.

Il donne tous avis et toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et notamment sur l'utilisation des moyens, l'intégration des enfants en situation de handicap, les activités périscolaires, la restauration scolaire et l'hygiène scolaire.

III – Règlement intérieur :

Mme DELANNE présente et lit le règlement intérieur de l'école.

Comment se déroule la gestion des bouteilles d'eau pour les élèves de la GS au CM2 ?

Mme ADAM explique que dans sa classe, c'est une gestion autonome. Les enfants remplissent leur bouteille dès qu'elle est vide. Les élèves boivent au retour de la récréation et lorsqu'ils en ressentent le besoin. Mme PELISSIER procède de la même manière. Après l'EPS, un temps de boisson est obligatoire. Mme DELANNE fait remplir la bouteille de ses élèves avant la récréation et ils boivent au retour de récréation.

Mme DELANNE présente la charte de la laïcité et rappelle qu'un travail sur la charte de la laïcité est réalisé en classe afin de l'explicitier.

IV – Effectifs :

Pour l'année 2021-2022, 74 élèves sont inscrits à l'école (56 familles).

- Classe PS / MS = 5 PS + 10 MS = 15 élèves (2 élèves de TPS en janvier)
- Classe GS / CE2 = 12 GS + 7 CE2 = 19 élèves
- Classe CP / CE1 = 8 CP + 11 CE1 = 19 élèves
- Classe CM1/ CM2 = 16 CM1 + 5 CM2 = 21 élèves

V – Protocole sanitaire :

A ce jour, la Haute-Vienne est en niveau 1. Les élèves (du CP au CM2) ne portent plus le masque en classe. Le non-brassage des classes a été maintenu. La classe de CP/CE1 ne s'est pas rendue au pôle sportif lors de la première période. Les activités prévues par Mme PELISSIER (jeux de lutte) étaient proscrites. Elle a préféré réaliser des séances d'EPS en extérieur (course).

Dès le lundi 15 novembre, tous les départements passeront au niveau 2 : les écoles auront une semaine pour informer et remettre en place le port du masque dans les locaux pour les élèves du CP au CM2.

VI – Piscine / gymnase :

- Planning piscine :

Périodes 1 et 2 : classe CM1/CM2 Périodes 3 et 4 : classe CP / CE1 Période 5 : classe GS / CE2

Les élèves de CM1/CM2 sont allés à la piscine en période 1. Mme DELANNE explique la lourdeur du protocole sanitaire (port du masque dans les vestiaires et sur le bord du bassin) mais insiste sur l'importance de cette activité dont les élèves avaient été privés pendant un an et demi.

- Planning gymnase :

Période 2 : classe GS / CE2 Période 3 : classe CM1 / CM2 Période 4 : classe TPS / PS / MS

VII – Projets :

- Projets réalisés :

La semaine du goût :

La classe de GS/CE2 a réalisé une soupe collectivement. Chaque élève était invité à apporter un légume.

Les classes de GS/ CE2 et PS/MS avaient été sélectionnées pour une « leçon de goût ». Emmanuel BASSOT (chef de « La table des faubourgs ») n'a pas pu intervenir dans les classes suite à un contretemps. L'intervention est reportée.

La classe de CP/CE1 a travaillé autour des menus de la semaine et autour de l'alimentation.

La classe de CM1/CM2 a travaillé autour des menus de la semaine et a réalisé un travail de production d'écrits.

Initiation à l'escrime :

La classe de GS/CE2 a profité d'une séance d'initiation à l'escrime avec un animateur sportif. Au cours de la période 2 (novembre – décembre), les élèves pratiqueront l'escrime à la bouteille.

- Projets à venir :

Interventions du SYDED

- | | |
|--|-------------|
| - Classe de PS / MS : intervention autour du compostage « Bébert le ver de terre » | 7 décembre |
| - Classe de GS/CE2 : intervention autour du tri « Qui trie tout » | 7 décembre |
| - Classe de CP/CE1 : intervention autour du tri « Qui trie tout » | 10 décembre |
| - Classe de CM1/CM2 : intervention autour du tri « Le tri-marrant » | 10 décembre |

Spectacle AQUALO (6 janvier 2022) :

Ce spectacle de marionnettes sur le thème de l'eau sera présenté aux 4 classes de l'école à la salle des fêtes. 4 espaces seront matérialisés pour ne pas brasser les classes.

Concerts des Jeunesses Musicales de France (JMF) :

2 concerts JMF sont programmés, **sous réserve que le protocole sanitaire puisse être respecté** :

- En Enfance (16 décembre) : la classe de GS/CE2 et la classe de CM1/CM2 sont inscrites
- La légende de Tsolmon (24 mars) : la classe de CP/CE1 et la classe de CM1/CM2 sont inscrites

Défis sciences :

Au cours de la période 3 (janvier – février), les classes de TPS/PS/MS et GS/CE2 tenteront de résoudre les défis scientifiques sur le thème des états de l'eau lancés par la mascotte Marcel.

Est-ce qu'une classe de mer est prévue cette année ?

La classe de mer n'est pas prévue cette année. Les délais pour la préparer et obtenir les autorisations ainsi que les restrictions liées au protocole sanitaire en vigueur sont à l'origine de cette décision.

La fête de l'école pourra-t-elle avoir lieu cette année ?

Une fête d'école est envisageable. Les enseignantes définiront les modalités d'organisation à partir de janvier.

VIII – Travaux :

Les quatre salles de classe, la salle de motricité de la maternelle ont été rénovées pendant les vacances d'été. Les travaux se sont terminés en octobre pour la classe des CM qui ont pu emménager dans leur salle le 8 novembre.

Ce sont des travaux de grande ampleur qui ont été réalisés afin d'améliorer l'isolation phonique et thermique, l'éclairage, la plomberie, l'électricité et les sols. Les salles ont été repeintes et équipées de placards et meubles permettant de bénéficier d'espaces de rangement confortables.

Mme BRUZAT indique que les travaux ont été réalisés dans les temps, les dates ont été tenues. Les derniers détails se règlent (chauffage, luminaires).

L'équipe enseignante apprécie ces « nouveaux » locaux et rapportent que les élèves s'y sentent bien. Mme DELANNE et Mme PELISSIER soulignent le confort acoustique et l'importance des rangements.

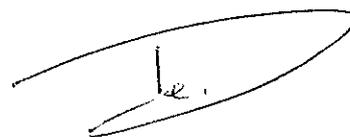
IX- Absence de Mme PENANT :

Mme DELANNE signale que Mme Sandra PENANT (AESH) qui accompagne les élèves en situation de handicap sera absente au moins 3 mois. Il n'y a pas de remplaçant disponible : 3 élèves et leurs enseignantes subissent cette situation. Les familles et les services de l'Education Nationale sont informés.

La Secrétaire, Mme DARDILHAC :



La Présidente, Mme DELANNE :



Aimé